

› Institutions

Objectifs

- Expliquer les concepts de base et les notions tels que : institution, état, état fédéral, souveraineté, nation, libertés constitutionnelles et droits des belges.
- Identifier et expliquer les institutions politiques européennes, communautaires, régionales et décentralisées ainsi que leur implication au niveau des Pouvoirs locaux et provinciaux.
- Comprendre l'action des pouvoirs locaux et provinciaux en regard de la hiérarchie des normes.
- Expliquer et mettre en évidence les causes institutionnelles d'un débat d'actualité (complexité du système belge particulièrement via les structures de coopération et de résolution des conflits).
- Comprendre l'ensemble des recours dont peut faire l'objet l'action administrative locale et provinciale.
- Justifier par les éléments historiques la séparation des pouvoirs et des fonctions, la communautarisation, la régionalisation et le système électoral actuel.
- Etablir les liens en relation avec d'autres institutions compétentes afin de résoudre une problématique donnée.
- Identifier la ou les institutions concernées, les démarches à effectuer et les règles à respecter.

Connaissances préalables

0 → pas de prérequis nécessaire.

Volume horaire

30 heures.

Type de cours

Cours dispensés en soirée et en e-learning.

Agrément

Formation agréée de base, nécessitant la réussite de l'examen.

Gestionnaires de formations

Sabine Duveau
+32 (65) 342 505

Sylvie Manette
+32 (65) 342 506

Vanessa Iserbyt
+32 (65) 342 515

hfea.cellulergb
@hainaut.be

